

SPÉCIAL BUDGET

Après une année marquée par une inflation rapide et une crise énergétique, 2024 semble être une période de transition avant le lancement d'un important projet prévu pour la fin du mandat sur le site Dolto.

Les efforts déployés l'année précédente en matière d'économie d'énergie et d'investissements durables ont porté leurs fruits, nous permettant de stabiliser des dépenses en forte hausse ces derniers mois. Ainsi, nous avons décidé de poursuivre, cette année dans cette voie pour orienter nos investissements vertueux.

Grâce au soutien financier de TMVL via le Fonds vert, nous pouvons renouveler des actions axées sur les économies d'énergie et la transition écologique, telles que l'adaptation de l'embellissement de la ville au changement climatique, la création d'espaces verts pour rafraîchir la ville grâce à la plantation d'arbres, et la poursuite de l'engazonnement du cimetière, etc...

Nous accorderons également une attention particulière à l'entretien de notre voirie dans le cadre d'un plan d'investissement pluriannuel jusqu'à la fin du mandat, l'enveloppe budgétaire a été doublée pour ces investissements nécessaires.

Par ailleurs, malgré une demande constante dans les services enfance-jeunesse et les exigences en

matière d'encadrement, nous nous efforçons de proposer des services à un tarif équitable en gérant rigoureusement nos effectifs. Cette rigueur s'étend à l'ensemble de nos services, afin d'ajuster au mieux le nombre d'agents aux besoins administratifs, sociaux et techniques de notre commune, garantissant aussi la qualité des services attendus et appréciés des familles.

Enfin, nous renouvelons notre soutien aux associations locales qu'il soit financier ou de mise à disposition d'équipements, afin qu'elles puissent continuer à mener leurs activités auprès de leurs adhérents.

L'année 2024 marque une transition vers la continuité des efforts en matière d'économie d'énergie, nous maintiendrons une forte exigence en matière de développement durable, soutenus par des financements adéquats. Malgré les défis budgétaires, notre engagement envers l'environnement, le bien-être des citoyens et le dynamisme associatif demeure fort.

Nous abordons ces défis avec rigueur et responsabilité, visant à assurer l'avenir durable d'une ville dynamique, solidaire, et au cadre de vie agréable.

Florence Drabik
Adjointe au Maire

Déléguée aux Finances et au Budget.

LE BUDGET EN CHIFFRES

Le budget global 2024

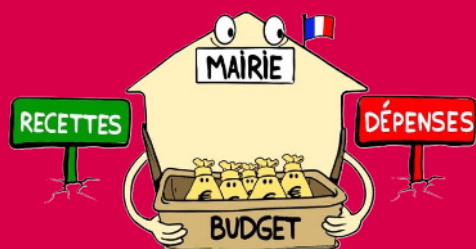
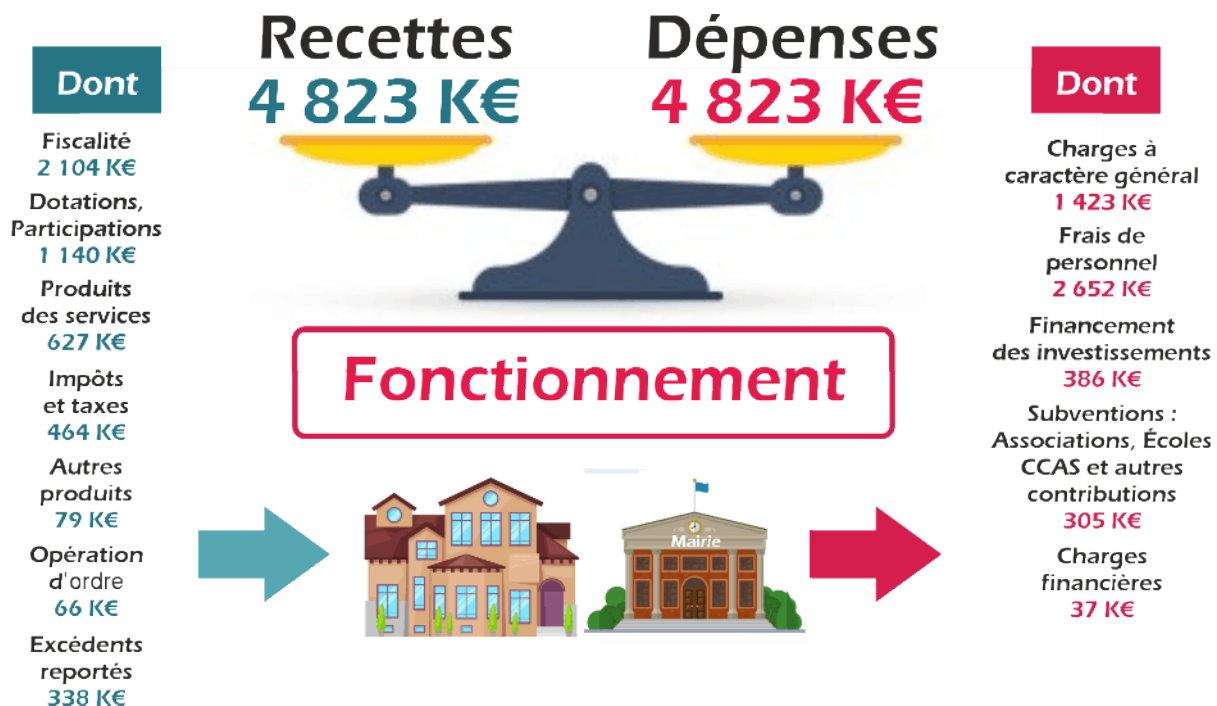
5 941 203,01 €

► Fonctionnement

4 823 204,73 €

► Investissement

1 117 998,28 €



- Maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus.
- Agir pour une politique sociale volontaire.
- Réaffirmer notre soutien à la vie associative.
- Autofinancer les investissements.

Fiscalité Locale



- 43,70 % de taxe foncière sur les propriétés bâties.
- 52,51 % de taxe foncière sur les propriétés non bâties.
- 20,89 % de taxe d'habitation sur les logements vacants et résidences secondaires.



0 %

Malgré la baisse continue des dotations de l'État et une inflation de plus de 7 % en 2023 du « panier du Maire », les taux d'imposition qui avaient été rééquilibrés en 2023 ne connaîtront pas de nouvelles hausses en 2024.

La Métropole

Outre les dotations financières et les fonds de concours reversés dans le cadre d'un pacte financier et fiscal, la Métropole poursuivra divers investissements programmés sur le territoire communal :

- Réfection du réseau d'eau et d'assainissement rue de la Bretonnière.
- Étude de requalification du CD 29.
- Déploiement de l'itinéraire cyclable de l'axe Chanceaux/Choisille - Tours...



709 178 €

Les investissements majeurs en 2024

Pour financer le projet d'investissement tout en garantissant les grands équilibres financiers, la commune va activer tous les leviers à sa disposition :

- l'autofinancement, pour générer des marges de manoeuvres financières.
- les subventions, dès lors que la dépense y est éligible.

Par ailleurs, la maîtrise de l'évolution de la dépense publique en fonctionnement permet le financement d'un bon niveau d'investissement en équipements structurants, dans le secteur de l'éducation et de la petite enfance, des sports, mais aussi pour offrir un cadre de vie agréable. Enfin ce budget d'investissement doit répondre à un programme d'entretien du patrimoine communal avec un accent mis sur la transition énergétique.

Un programme d'investissements d'environ **705 000 €** (hors remboursement du capital des emprunts) adapté aux capacités financières de la ville. Un budget pour **AGIR, CONTENIR, ENTRETENIR, AMÉNAGER** dont voici les principales opérations :



Fin 2024, après l'ouverture des plis par la commission d'appel d'offre, le budget d'investissement intègrera les propositions financières retenues du projet de réhabilitation du pôle Dolto (base estimée aujourd'hui à 3,3 M€ HT).

Ce projet d'ampleur comprend :

- La création d'une nouvelle cuisine et de nouveaux espaces de restauration.
- La rénovation thermique du groupe scolaire.
- Le remplacement du mode de chauffage actuel par l'installation d'une chaufferie biomasse bois.
- La végétalisation de la cour d'école, la redéfinition des espaces et l'installation d'un abri vélo.

**Chiffres
Clefs**

Un soutien financier dynamique aux associations (+ 6,64 %)

55 770 €

Autofinancement des investissements

386 000 €

Une dette maîtrisée

Notre Dame d'Oé



Capital restant dû
par habitant : 414 €

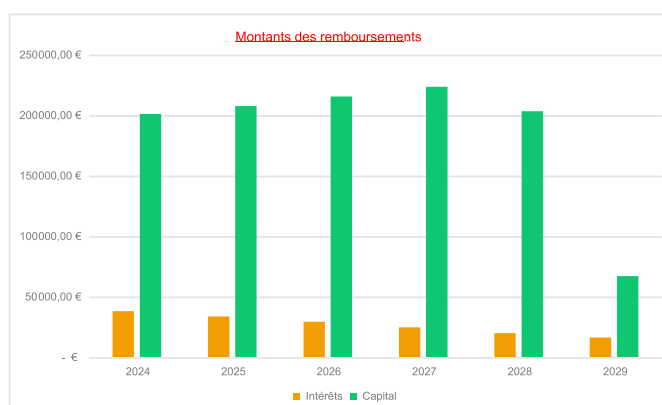
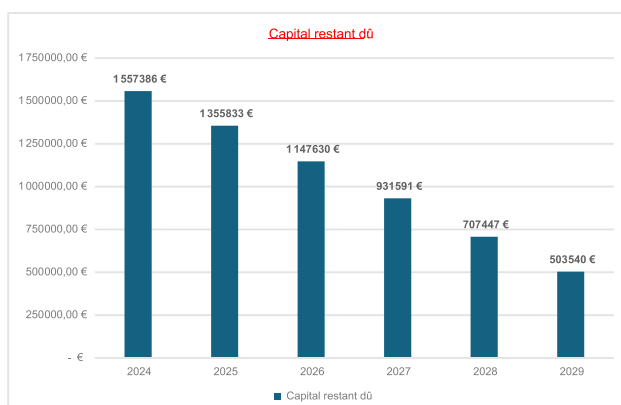
Annuité
par habitant : 60 €

Les communes de même taille



Capital restant
dû par habitant : 714 €

Annuité
par habitant : 96 €



Annuité 2024 = 239 000 €

Aucun emprunt à taux variable
3 emprunts à taux fixes, 3 emprunts
à taux révisibles (inférieur à 1%)
Une dette quasiment éteinte
dans six ans

Depuis le début du mandat, les élus ont fait le choix d'autofinancer tous les investissements qu'ils ont portés. Un choix du désendettement en sollicitant l'ensemble des partenaires financiers. Une stratégie qui permettra à court terme de redonner des marges de manoeuvre.



Nous sommes en pleine période d'édification des premiers nids de frelons asiatiques dits « embryons » par les reines. Pour enrayer l'expansion de cet insecte nuisible pour la biodiversité, la commune subventionne la destruction des « embryons » au bénéfice des particuliers jusqu'au 31 mars 2025.



NID DE FRELON EN COURS DE CONSTRUCTION



UN PRÉ-NID DÉTRUIT C'EST UN NID DE FIN DE SAISON ÉVITÉ



NID DE FRELON ASIATIQUE SOUS DES RIVES DE TOITURES



NID DE FRELON ASIATIQUE EN FIN DE SAISON DANS UN ARBRE

- 1 Contacter le service technique communal qui vient vérifier l'espèce et l'activité du nid, et donne son avis avant la destruction par une entreprise spécialisée.
- 2 Participation à hauteur de 50% du coût TTC (arrondi à l'euro près) supporté pour la destruction du nid de frelon asiatique plafonné à 80 €, après communication des pièces adéquates.